Soixantième année. - N ° 179 A Vendredi 18 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4259

94 – VAL-DE-MARNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRÉTEIL

Extrait de jugement

Date : 9 septembre 2026.
Jugement d'interdiction de gérer.
883 913 105 RCS Créteil.
CHRONOROUTE.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Activité : transport routier de marchandises au moyen de véhicules n'Éxédant pas 3, 5 t..
Adresse : 187, avenue Aristide Briand, 94230 Cachan.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L.653-8 du code de commerce à l'encontre de M.Amor MAREGHNI pour une durée de 2 ans.